



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2024 A 19 HEURES 00

Présents : Messieurs CHEVAUX Bruno, DEBBAH Joël, DESGOUILLE Daniel, DUQUENNE Jean-Michel, CLAIROTTE Christian, LORNET Denis, MARESCHAL Rémi, Madame JOUILLE Jocelyne.

Absents : Mesdames QUIZEL Aurélie et BERTHAUD Vanessa (Procuration à M. CHEVAUX), Monsieur DESGOUILLE Rodolphe (procuration à M. DESGOUILLE Daniel)

Heure début de séance : 19 heures 00

Ordre du Jour :

*Ecoquartier le Meix Ravas : état d'avancement des constructions, signalisation installée,
Projet cantonal biodiversité : point sur le dossier,
Restauration des mares : second atelier participatif du samedi 5 Octobre en matinée,
ONF affouage 2024/25 : date des inscriptions,
Hébergement du site internet : prise en compte par Ancre Rouge
Affaires diverses*

Ecoquartier le Meix Ravas

Le Maire fait le point sur l'avancement des constructions, 5 parcelles restent en vente. La signalisation rue des Chênes est installée et opérationnelle depuis le mois d'août.

Projet cantonal biodiversité

L'assemblée prend connaissance des fonds recueillis pour mener à bien ce projet. L'opération représente un coût de 25 000 euros et mobilise les classes de CM2 du canton pour la réalisation d'un livre. L'association a fait le point, elle peut compter sur 18 000 euros de subventions pour le moment. Les communes du canton sont sollicitées à raison de 0.60€/habitant, sans obligation.

Restauration des mares

Un second atelier participatif aura lieu le 5 Octobre en matinée. Il portera sur la mare de l'ancienne décharge. Les inscriptions des bénévoles sont en cours.

ONF

M. CLAIROTTE présente le bilan financier de la gestion des bois de la commune. Il se dégage un excédent de 3 976.50 euros. Les inscriptions pour la nouvelle campagne d'affouage 2024/2025 sont lancées. Les coupes se feront dans les parcelles 10, 11, 14 et 15. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 Octobre 2024. Le Conseil Municipal décide d'autoriser l'ONF à travailler dans les coupes 4j, 7j et 12j en prévision des affouages 2025/2026.

Hébergement du site internet

La gestion du site internet sera assurée entièrement par Ancre Rouge. Elle comprend la maintenance et l'hébergement du site.

Fête Patronale

Le Maire présente le bilan financier de la fête patronale qui est positif à hauteur de 963 euros. Le Conseil Municipal en prend acte.

Salle des Fêtes

Le bardage de l'entrée de la salle a été remplacé par les adjoints le 18 Septembre 2024. Le Conseil Municipal en prend acte.

Impasse des Tilleuls

L'impasse des Tilleuls connaît à chaque épisode de fortes pluies des inondations dues à l'écoulement des eaux communales qui finissent dans la propriété située au 10. Après discussion, la commune décide au vu de devis chiffrant des travaux d'amélioration, de participer à la modification du réseau d'écoulement à hauteur de 500 euros. Cette aide sera versée à M. BOIVIN domicilié au 10 impasse des Tilleuls qui réalisera ces travaux.

Noël des enfants

Il se fera le 14 Décembre 2024 à 14h30 à la Salle Michel ROBERT. Les deux magiciens venus l'année dernière animeront à nouveau le Noël des enfants.

Repas des Anciens

Le rendez-vous est donné pour le 16 Novembre 2024 à midi. Un sanglier offert par l'AICA la Louvière sera proposé au menu.

Voitures de collection

Des voitures de collection du Club Les Bielles Brevannaises passeront à AUMUR le dimanche 22 Septembre 2024 entre 8h30 et 9h00 dans le cadre d'une sortie « Balade et découvertes ».

Téléphonie

Le Conseil Municipal instaure une redevance d'occupation du domaine public notamment du réseau routier communal par ORANGE. Elle prend effet à partir de 2020. Une régularisation sera demandée à ORANGE en conséquence. Le Conseil Municipal en prend acte.

ENEDIS

Une coupure d'électricité aura lieu le 8 Octobre 2024 de 13 à 16h30 dans une partie du village pour les travaux d'entretien du réseau électrique.

Justice

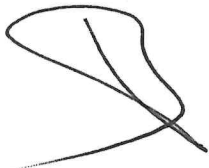
Le Maire informe le Conseil Municipal du dépôt de plainte effectué par la commune le 6 Août 2024 suite à la détérioration des deux arbres situés devant la mairie. Un feu a délibérément été mis à l'intérieur d'un tronc d'arbre et sur les écorces du second.

Le Maire informe, également, l'assemblée que les gendarmes sont intervenus chez M. BERTHOD rue du 8 Mai 1945 pour tapage diurne et nocturne dû aux aboiements incessants de ses chiens en août.


Le Conseil Municipal en prend acte.

Fin de la séance : 21h30

Le Maire,
Bruno CHEVAUX



Le Secrétaire de Séance,
Christian CLAIROTTE



DELIBERATIONS PRISES à l'unanimité	
D242009041	Etat d'assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2025
D242009042	Octroi d'une subvention pour des travaux d'écoulement sur une impasse
D242009043	Animation par deux magiciens du Noël des Enfants
D242009044	Repas de fin d'année offert aux Anciens
D242009045	Instauration d'une redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunications